Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre culturel ArcA,
ayant son siège social à l'adresse Commune de Bertrange
2, Beim Schlass L-8058 Bertrange,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro /,
(à biffer si non applicable), représentée par son collège échevinal,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: De Smet
Fonction: Bourgmestre
Date: 25.6.2025
Cachet:

Commune de BERTRANGE

Nom: .....
Fonction: .....

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture